Route de Cahors 46100 CAMBES
Tél : +33 (0)5 65 40 02 96 - Fax : +33 (0)5 65 40 07 48
www.cmpc-sa.com - E. mail : contact@cmpc-sa.fr

SARPECO IF

TRAITEMENT INSECTICIDE DES BOIS

Agrément CTB P+ n° 10-9700-10

CARACTERISTIQUES

Micro-émulsion hydrodispersable concentrée insecticide, fongicide, anti termites pour le traitement des bois de construction (secs ou d'humidité supérieure à 50 %) : charpentes, ossatures bois,…
Garanti sans pentachlorophénol, efficace contre les champignons basidiomycètes lignivores (pourriture cubique) et les insectes à larves xylophages : capricornes, hespérophanes, lyctus, vrillettes et termites.
Les bois traités peuvent être collés, peints, vernis ou lasurés.
Performances établies à partir des essais normalisés d'efficacité :

- EN 46 + EN 73 + EN 84 contre les capricornes ;
- EN 20-1 + EN 73 contre les lyctus ;
- EN 113 + EN 73 + EN 84 contre les champignons basidiomycètes ;
- EN 118 + EN 73 + EN 84 contre les termites ;
- Rapport d'essai " Toutes humidités " du CTB-A.
- Conforme à la norme NF P 23-305.

Les risques couverts sont ceux des classes 1 et 2 des normes EN 335-1 et-2, ainsi que de la classe 3 par trempage pour les bois résineux.

PROPRIETES PHYSIQUES

- Aspect :	liquide.
- Couleur :	jaune clair.
- Odeur :	détergent.
- Densité à 20°C :	1,02.
- pH :	6.
- Point éclair (pur) :	84°C.

MODE D'EMPLOI

- **Dosage** : 10 % dans de l'eau (soit 1 litre pour 9 litres d'eau) par ajout du concentré dans l'eau sous agitation douce.

- **Application** : trempage court (30 secondes à 3 minutes), aspersion sous tunnel, badigeon.

- **Consommation** : de 15 à 20 l/m3 de bois toutes sections confondues. Cette consommation est variable selon les essences et les sections.

- **Séchage** : de 24 à 48 heures en atmosphère ventilée.

- **Fixation** : après égouttage, minimum 4 heures (le tout sous abri).

PRECAUTIONS EVENTUELLES

Ne pas traiter des bois gelés.
Stockage dans un endroit frais et sec à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Consultez nos FDS sur Quick FDS

USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.
Indice 3 / décembre 2009

afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION
afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION
afaq OHSAS 18001 Santé Sécurité au Travail AFNOR CERTIFICATION